call for applications – search for experts

Publication Reference: *17-39/TOG/01.04/2*

|  |
| --- |
| **Titre de l’action :**Assistance pour l’amélioration des outils de gestion technique de l’INAM  **Code de l’action et pays partenaire** : 2017-39 TOGO  **Institution partenaire**: Institut National d’Assurance Maladie (INAM)  **Activité 1** *–* Définition de cadres conventionnels avec prestataires de services médicaux   * Lieu d’opération : Lomé * Date de mise en œuvre **: 26 mars au 15 avril 2018**   **Coordinateur responsable**: Gian Luca PORTACOLONE  **Expert technique responsable**: Xavier COYER  **Date de publication** : 19/02/2018  **Date limite de soumission des candidatures : 19/03/2018** |

# A PROPOS DE SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et soutient le dialogue sur la protection sociale et les politiques d'emploi inclusives dans un nombre accru de ses pays partenaires. Cet effort a été réaffirmé dans la Communication de la Commission européenne (*CE) COM (2016) 740 – « Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement - Notre monde, notre dignité, notre avenir* ». Un nombre significatif d’interventions de coopération dans ces domaines est financé par des instruments géographiques ou thématiques de la CE. Toutefois, ces instruments ne répondaient pas entièrement aux besoins ponctuels d’assistance technique court terme et de coopération entre pairs nécessaires au développement de la protection sociale et de politiques de l’emploi inclusives dans les pays partenaires de l’UE.

SOCIEUX+ – Expertise de l’UE pour la protection sociale, le travail et l’emploi – est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (à travers la Direction générale pour le développement et la coopération de la CE : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique. La facilité est mise en œuvre par un partenariat composé de quatre institutions renommées de la coopération technique : *Expertise France* (leader du partenariat) ; la *Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas* (FIIAPP) ; la *Belgian International Cooperation on Social Protection* (Coopération belge sur la protection sociale ou BELINCOSOC) et la *Coopération Technique de Belgique* (BTC/CTB).

L'objectif général de SOCIEUX+ est d'étendre l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires de l’UE. L'objectif spécifique de SOCIEUX+ est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et l’évaluation de stratégies durables et efficaces en matière d’emploi. SOCIEUX+ vise aussi à renforcer et à étendre les systèmes de protection sociale inclusifs. Ces objectifs seront atteints grâce au renforcement des connaissances et à une assistance technique de court terme, de pairs à pairs.

La facilité SOCIEUX+ :

* Reconnaît le rôle de la protection sociale et de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
* Soutient les efforts des gouvernements des pays partenaires pour la promotion de systèmes durables et inclusifs pour l'emploi et la protection sociale ;
* Vient compléter les initiatives de coopération de l'UE dans les domaines de la protection sociale, du travail et de l’emploi.

SOCIEUX+ met à disposition des institutions partenaires de l'expertise européenne de haut niveau, mobilisée rapidement et par le biais de procédures simples. La facilité mobilise l'expertise d’organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales, d'importantes organisations de la société civile des Etats membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Elle peut aussi intervenir en mobilisant des professionnels de pays partenaires en complément de l’expertise européenne (coopération triangulaire).

SOCIEUX+ est opérationnelle depuis septembre 2016. Elle est une extension du programme SOCIEUX lancé en 2013.

# DESCRIPTION DE L’ACTION

L’état de santé de la population togolaise reste précaire. Le système de santé du Togo n’a qu’un impact limité sur la santé de la population. Dans l’ensemble, les indicateurs notamment ceux de la santé maternelle et infanto-juvéniles n’ont connu que peu d’amélioration ou se sont parfois dégradés au cours de la dernière décennie en raison de l'environnement socio-économique peu favorable et de la détérioration de la qualité des prestations dans les établissements sanitaires, surtout ceux du secteur public. Toutefois, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination et certaines maladies prioritaires des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

A ce jour, il existe des initiatives qui prennent en compte la notion de couverture universelle notamment dans le domaine de la lutte contre le SIDA et du paludisme, mais une stratégie globale d’accès universel aux services des soins de qualité reste à implémenter. Les principales causes de la sous-utilisation des services de santé sont liées entre autres à la qualité insuffisante des soins et surtout à la faible accessibilité financière dans un contexte de cherté des soins. En effet, seulement un pourcentage minime (environ 5%) de la population est couvert par un mécanisme quelconque de sécurité sociale ou d’assurance santé, notamment les travailleurs du secteur public ou privé formel.

Dans le cadre de sa politique de protection sociale, l’Etat togolais a mis en place un régime obligatoire d’assurance maladie des agents publics et assimilés en 2011, assuré par l’INAM. Ce régime est considéré comme la première phase d’un processus dont l’objectif final est la couverture santé universelle. L’INAM est un organisme doté de la personnalité juridique et de l’autonomie financière et administrative ; il a pour mission d’assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des bénéficiaires. A ce titre, l’INAM prend en charge la consultation, l’hospitalisation, la pharmacie, les actes médicaux et paramédicaux, la chirurgie, les analyses, l’imagerie, la grossesse et l’accouchement ainsi que les appareillages médicaux.

Dans le cadre de la précédente Action 2015-09 de SOCIEUX, un processus de renforcement des capacités internes à disposition de la Direction Générale de l’INAM a commencé. Basé sur un premier audit institutionnel, l’assistance technique a initialement concerné la planification stratégique de l’Institution ; ce même audit a mis en évidence la nécessité de renforcer les capacités d’analyse et de gestion du personnel de l’INAM. Le thème de la durabilité financière des prestations apparait comme l’un des plus cruciales.

## Objectif général

Renforcer les capacités techniques de l’INAM afin de lui permettre de jouer son rôle de régulation et de gestionnaire du risque maladie dans le cadre du processus de développement de l’assurance maladie au Togo.

## Objectifs spécifiques

Contribuer à la durabilité financière de long-terme de l’INAM.

## Résultats attendus

Des capacités internes en vue de la contractualisation et la gestion des accords avec les prestataires de soins de santé sont développées.

Des capacités internes pour l'évaluation du coût des procédures médicales par niveau de soins sont développées.

Des capacités internes dans le domaine de l’analyse économique et financière sont développées.

# RÔLE DE L’EXPERT

### Nombre d’experts mobilisés et charge de travail

*2 experts seront mobilisés*

*Il est attribué 23 jours de travail à chacun des deux experts*

### Tâches

Tâches générales

• Des contacts préliminaires avec le Partenaire en vue de la définition de la méthodologie et l'agenda de l'assistance technique, à transmettre avant la mission à l'équipe SOCIEUX+ ;

• Participer au briefing pré-départ avec l'équipe SOCIEUX+ ;

• Faciliter, dans la mesure du possible, une dynamique de coopération qui vise le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles ;

• Présenter au Partenaire les résultats en fin de mission, lui permettant d'exprimer ses points de vue avant la finalisation des livrables;

• Coordonner la méthodologie et le déroulement de l’assistance technique avec la Délégation de l’UE à Lomé, afin d’assurer toute cohérence entre l’apport de SOCIEUX+ et d’autres missions d’assistance technique en cours, en particulier avec les résultats et recommandations formulées dans le cadre de la mission de Mme Ursu de MappingHealth, déjà mentionnée ;

• Soumission des livrables attendus de l'activité (10 jours ouvrables après la fin de la mission).

Tâches spécifiques

• Prise de connaissance du contexte (documents fournis par SOCIEUX+, livrables de l’Action 2015-09, texte législatifs et normatifs, autres documents et analyses de partenaires de développement agissant au Togo, …) ;

• Préparation et présentation de cas et pratiques au sujet du conventionnement entre agents assureurs et prestataires de services de santé ;

• Analyse des cadres conventionnels actuellement en vigueur entre INAM et prestataires de services ; recommandations générales en vue d’une leur amélioration ;

• Préparation et conduite d’une session d’information / formation au sujet de la définition et de la gestion de cadres conventionnels.

### Livrables

Livrables intermédiaires

• Une note méthodologique incluant une analyse des risques (3 pages maximum);

• Un agenda de la mission convenu avec le partenaire (réunions, personnes impliquées).

Livrables finaux :

* Un rapport d’orientation des conventions entre agents assureurs et prestataires de services. D’une part, le rapport analysera les outils conventionnels actuellement utilisés par INAM et formulera des recommandations générales visant à leur amélioration ; d’autre part, il présentera des règles et des bonnes pratiques d’application générale en vue de la mise en place de futures conventions.
* Une formation aux outils et approches de négociation, gestion et suivi des conventions entre agents assureurs et prestataires de services. Cela inclura l’organisation (agenda) et les matériaux de la formation, ainsi que des fiches d’évaluation remplies par les participants. La formation portera non seulement sur la présentation de règles et pratiques de conventionnement, mais abordera également l’aspect « négociation ».
* ExMR : rapport de mission conjoint des experts.

# PROFIL DE L’EXPERT

### Expert n°2: Expert en conventions et achats des administrations publiques

**Critères de sélection (essentiels) :**

• Education universitaire en sciences politiques, santé publique, droit des administrations, ou thème similaire ; des qualifications postuniversitaires (masters, PhD) seront considérées comme un plus ;

• 15 ans minimum d’expérience professionnelle dans une administration publique d’Etats membres de l’UE compétente en matière de protection sociale et/ou santé publique dont au moins cinq ans au sein d’une assurance maladie ;

• Expérience spécifique dans la définition, négociation et mise en œuvre de conventions d’achats et de services entre administrations publiques compétentes en matière de protection sociale et/ou santé publique, et prestataires de services publics et privés ;

• Connaissance approfondie des meilleures pratiques pertinentes dans la détermination des tarifs des médicaments et détermination des plafonds de remboursement ;

• Parfaite connaissance de la langue française, à l’écrit et à l’oral ;

• Une capacité avérée à transmettre de connaissances et renforcer les capacités d’agents publics ;

• Sensibilité dans la conduite de relations institutionnelles ; sens aigu de la diplomatie.

**Critères accessoires :**

• Une expérience préalable dans la conduite de missions d’assistance technique dans un cadre de coopération internationale ;

• Connaissance du pays et de son contexte ; une expérience professionnelle préalable au Togo ou dans la sous-région (Afrique de l’Ouest).

# CANDIDATURE

## Document à soumettre

**Curriculum Vitae** au format Europass – téléchargeable en suivant le lien: <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae/templates-instructions>

## Soumission des candidatures

Les experts intéressés doivent soumettre leur candidature par e-mail à l’adresse [experts@socieux.eu](mailto:experts@socieux.eu) en précisant dans l’objet de l’e-mail la référence ci-dessous : ***17-39/TOG/01.04/2***

En outre, SOCIEUX+ encourage les experts publics à créer leur compte SOCIEUX+ et à s’enregistrer dans la base de données du programme en suivant le lien <https://pmt.socieux.eu>

Les experts ainsi enregistrés souhaitant collaborer avec SOCIEUX+ ne sont tenus que de remplir une simple « *Expert Availability Declaration Form* » disponible sur demande.[[1]](#footnote-1) Ces experts pourront également être directement contactés pour participer à de futures actions qui correspondraient à leur profil.

# PROCESSUS DE SELECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d’indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d’origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

# CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

L’activité objet de cet appel à candidatures est soumise à l’évaluation et à l’approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu’une fois la décision formelle de ce comité prise.

1. En contactant Monsieur Raphaël DONY à l’adresse [raphael.dony@expertisefrance.fr](mailto:raphael.dony@expertisefrance.fr) [↑](#footnote-ref-1)